

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصناعة والصحة
Ministère de l'Industrie Pharmaceutique

**Constitution du dossier de demande
De Renouvellement d'Agrément pour les prestataires de service
CRO/ CBE**

- Demande de renouvellement
- Copie d'agrément expiré
- Attestation de non modification le dossier initial et validité de documents, le cas échéant notification des modifications effectuées et/ ou dépôt de documents actualisés
- Attestation de non faisabilité de la bio-analyse, le cas échéant
- Copie des autorisations de réalisation d'étude clinique ; le cas échéant les récépissés de dépôt.

- Ce dossier est à déposer au niveau de la sous-direction de la promotion des études cliniques et de la recherche pharmaceutique en un exemplaire version papier et version électronique.
- Le ministère se réserve le droit de demander tous documents nécessaires.